

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COMPOSTEURS ET LOMBRICOMPOSTEURS

Le jeudi 23 janvier 2020, le Conseil Communautaire a voté la signature d'une convention avec le SMITOM Nord Seine et Marne pour accorder une aide financière sur l'achat des composteurs et lombricomposteurs aux habitants des 54 communes du territoire.

Déjà mise en œuvre par le Pays Créçois, cette aide est désormais étendue à l'ensemble du territoire. Elle répond au besoin de promouvoir le compostage individuel pour permettre aux habitants de réduire leurs déchets. En effet, utiliser un composteur permet de recycler environ 30 % des déchets des poubelles en produisant un engrais naturel pour le jardin.

Les tarifs des composteurs et lombricomposteurs proposés par le SMITOM sont respectivement de 22 € et de 37 €. La participation financière de l'agglomération permet de diminuer ce prix :

- A 15 € pour les composteurs, grâce à une aide de 7 € par composteur et par foyer ;
- A 27 € pour les lombricomposteurs, grâce à une aide de 10 € par composteur et par foyer.

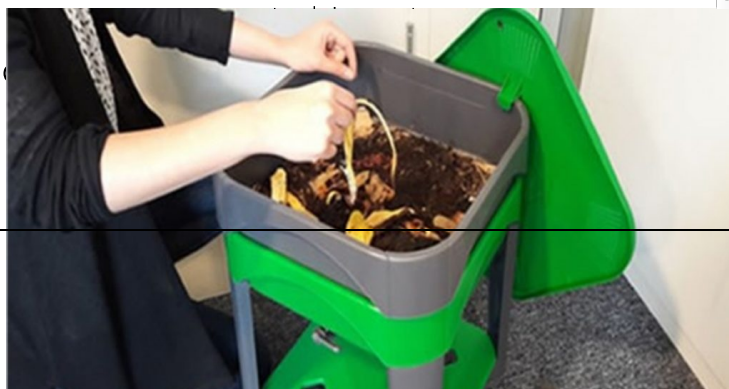
Informations pratiques pour les habitants

Le particulier effectue le paiement et le retrait du composteur ou lombricomposteur au siège du SMITOM du Nord-Seine-et-Marne, muni de son justificatif de domicile (obligatoire).

- **Paiement** par carte bleue ou par chèque à l'ordre de « La régie déchèteries-composteurs du SMITOM » au montant de 15 € pour un composteur ou 27 € pour un lombricomposteur.
- **Retrait** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 au SMITOM du Nord-Seine-et-Marne, 14 rue de la Croix Gillet 77122 Monthyon

CONTACT SMITOM DU NORD SEINE-ET-MARNE

- Tél : 01.60.44.40.03
- E-mail: compostage@smitom-nord77.fr
- Site internet: www.smitom-nord77.fr/



77120 COULOMMIERS

01 64 75 38 90



Nous contacter



Copyright 2020 Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie